



RISQUE TSUNAMI

Arc Méditerranéen

Fiche type pour le DICRIM



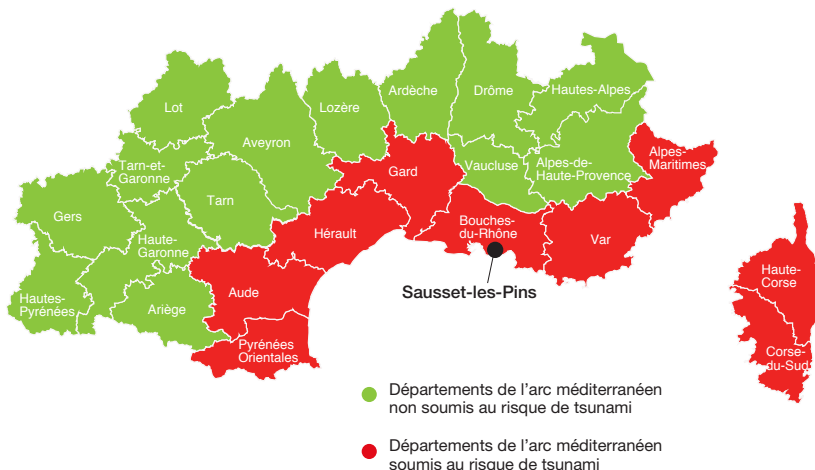
LE RISQUE SUR LA COMMUNE

Exemple de Sausset-les-Pins



Vue du bord de mer à Sausset-les-Pins (source : MIIAM/DREAL PACA)

Un tsunami est une série de vagues de grande longueur d'ondes créées par une perturbation du fond de l'océan qui vont inonder le littoral en général toutes les 10 à 30 minutes, pendant parfois plusieurs heures. Ces perturbations peuvent avoir plusieurs origines : un très fort séisme sous-marin ou proche de la côte à terre dans plus de 80 % des cas, ou un mouvement de terrain aérien ou sous-marin. Les plages, les ports et les zones urbanisées proches de la mer peuvent alors être impactés. La commune de Sausset-les-Pins est concernée par un risque tsunami.



CA S'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS !

21 MAI 2003

Ce tsunami a été provoqué par le séisme de Boumerdès de magnitude 6,9 et observé le long de toutes les côtes espagnoles et françaises de Méditerranée. Huit ports de plaisance de la Côte d'Azur avaient connu des chutes importantes du niveau de la mer (50 cm à 1,5 m), des purges de bassins, de forts tourbillons et courants ainsi que des embarcations endommagées.

En Méditerranée occidentale, au cours des derniers siècles, huit séismes ont induit des tsunamis recensés, dont deux en mer Ligure (1564, 1887) et un au large de l'Algérie en 2003.









Signes précurseurs caractéristiques d'un tsunami :

Vous percevez un ou plusieurs des signes suivants :

- Une secousse puissante ou prolongée
- Une évolution anormale et rapide du niveau de la mer
- Un bruit sourd et inhabituel

Évacuez rapidement les bords de mer sans attendre la diffusion d'une alerte officielle !

LES BONS RÉFLEXES

AVANT	PENDANT	APRÈS
<ul style="list-style-type: none">  Apprendre à reconnaître les signes annonçant un tsunami  Identifier par soi-même l'accès le plus rapide à un point haut  Réfléchir à la sécurité de sa famille en préparant un kit d'urgence et un plan familial de mise en sûreté 	<ul style="list-style-type: none">  Gagner immédiatement les hauteurs à pied : <ul style="list-style-type: none"> • S'éloigner rapidement à pied des bords de mer (plages, ports...) jusqu'à atteindre un point haut ; • monter dans un immeuble accessible au-delà du premier étage ; • en dernier recours, grimper à un arbre  Respecter les consignes des autorités  Ne pas prendre sa voiture  En mer, se diriger vers le large 	<ul style="list-style-type: none">  Rester en lieu sûr jusqu'à ce que les autorités déclarent tout danger écarté, ce qui peut prendre de nombreuses heures



MESURES DE GESTION DU RISQUE

Le centre national d'alerte aux tsunamis (GENALT), armé 24h/24 et 7j/7 par des spécialistes en analyse de données relatives aux séismes et aux tsunamis, a pour objectif de diffuser un message d'alerte aux autorités dans les 15 minutes suivant des événements sismiques laissant supposer un risque de tsunami.

En cas de risque avéré, le dispositif ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) tsunami est déclenché par le préfet. Au niveau communal, le maire déclenche le plan communal de sauvegarde.

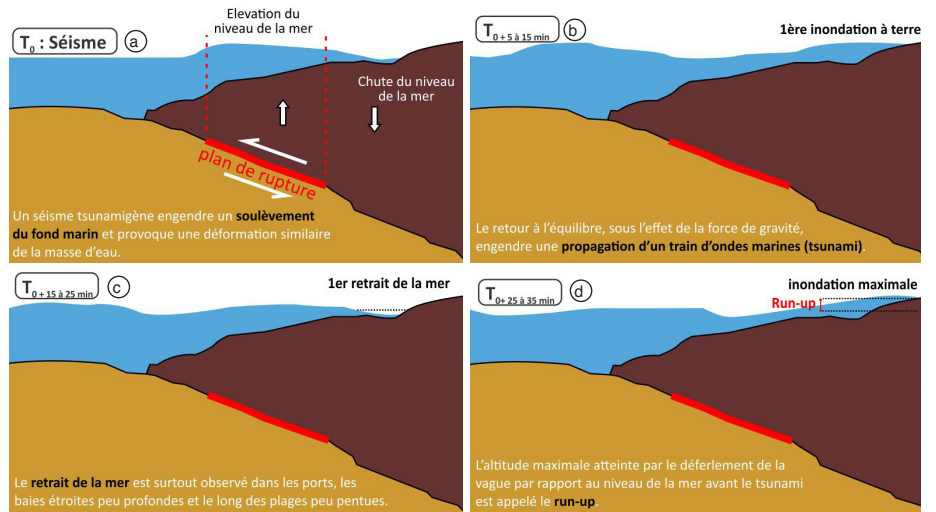


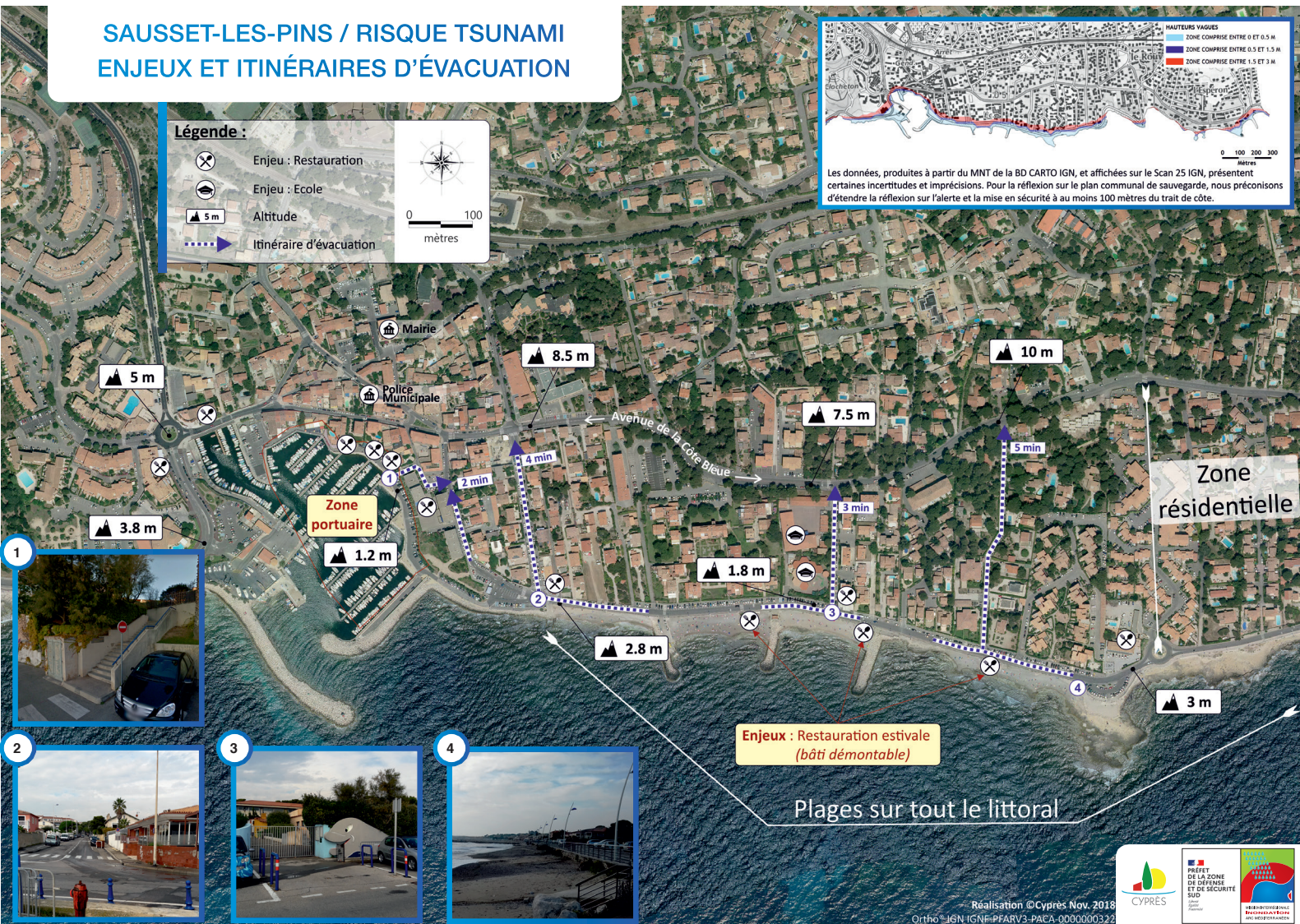
Schéma explicatif d'un tsunami

Liens utiles :

Centre national d'alerte aux tsunamis
www.info-tsunami.fr

Mission interrégionale Inondation Arc Méditerranéen (MIAM)
www.paca.developpement-durable.gouv.fr
 (onglet prévention des risques / inondation arc méditerranéen)

SAUSSET-LES-PINS / RISQUE TSUNAMI ENJEUX ET ITINÉRAIRES D'ÉVACUATION



Réalisation ©Cypres Nov. 2018
 Ortho IGN IGN=PFARV3-PAEA-000000322



Plus d'information sur :
<http://www.info-tsunami.fr/>

Publication : novembre 2018
 Rédacteurs : Caroline HERVE (Cypres), Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC (MIAM/DREAL PACA)
 Conception graphique : Valérie SCOTTO DI CESARE - www.vsdcom.fr